



Lachute, le 18 septembre 2026

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

PRENEZ AVIS que Monsieur Bernard Bigras-Denis, maire de Lachute, a requis la convocation d'une **séance extraordinaire**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, ce **lundi le 21 septembre 2026 à 18 h**.

L'ordre du jour est le suivant :

**VILLE DE LACHUTE
PROJET D'ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
Séance extraordinaire du lundi 21 septembre 2026 à 18 h**

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Première période de questions
-  5 Attribution du contrat pour les travaux de réfection de pavage et de trottoirs - 2026
-  6 Mise en disponibilité et autorisation de donner un contrat pour la refonte du site web de la Ville de Lachute et l'ajout d'un portail citoyen
- 7 Engagements dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine 2026-2028 du ministère de la Culture et des Communications administré par la MRC d'Argenteuil
- 8 Nomination au poste de secrétaire administrative, Service des affaires juridiques et greffe (Nouvelle employée)
- 9 Deuxième période de questions
- 10 Levée de la séance

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs ainsi que l'assurance de ma parfaite collaboration.

Marie Géraldine Célestin, notaire
Greffière-adjointe, Service des affaires juridiques et greffe

/ml
p. j.

c.c. Monsieur Bernard Bigras-Denis, maire
Monsieur Benoît Gravel, directeur général
Monsieur André Primeau, directeur général adjoint, Services de proximité